

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002648

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Informatique multimédia appliquée aux sciences humaines

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, portée par l'UFR « Lettres, arts et sciences humaines » (LARH), a été créée en 2005, en réponse à une demande du marché de la conception, réalisation, gestion et évaluation des sites web. L'objectif est de former des étudiants non spécialisés en informatique au développement et à l'intégration web. Les métiers visés sont : web master, intégrateur et développeur multimédia pour le web, assistant chef de projet. L'accès à cette formation est proposé aux titulaires de 120 crédits européens, issus de tous parcours excepté des formations en informatique. Il est à souligner une diversité des profils mais un nombre de candidats très faible malgré les cinq années d'existence de la licence professionnelle (24 candidatures en 2009). Au sein de l'offre de formation de l'établissement, l'originalité de la spécialité est d'être la seule à s'adresser à un public de non spécialistes ; en cela, elle se distingue également des trois autres licences professionnelles à orientation « multimédia » de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	13
Taux de réussite	70 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	40 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	70 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	39 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	85 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Il s'agit d'une licence professionnelle mise en œuvre par une équipe cohérente qui se fixe l'objectif de former à des métiers techniques, des étudiants issus de filières non scientifiques. Elle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en informatique, également directeur du département « Informatique » de l'UFR « LASH ». La politique de stage est peu décrite et ne s'appuie pas sur des accords formels ni sur des conventions avec le monde professionnel. L'effectif est peu nombreux (54 inscrits en 4 ans dont 22 % sont titulaires d'une deuxième année de licence (L2), 11 % d'un DUT et 11 % d'un BTS, plus de 16 % d'un niveau « Master ») illustrant ainsi une proportion d'inscrits surdiplômés très élevée puisque plus du tiers d'entre eux est déjà titulaire d'un titre égal ou supérieur à la licence professionnelle. Certains étudiants sont inscrits en double cursus, situation pouvant expliquer un taux de réussite faible par rapport à la moyenne des licences professionnelles (70 %). L'insertion professionnelle satisfaisante est à pondérer par la faiblesse des effectifs.

- Points forts :
 - Le bon taux d'insertion professionnelle.
 - L'effectif réduit permettant un suivi individuel.
- Points faibles :
 - Des candidats surdiplômés, fait incompatible avec le diplôme.
 - Le faible taux de réussite.
 - Il y a peu de candidatures.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est nécessaire que les modalités de recrutement des candidats soient modifiées afin d'augmenter sensiblement l'attractivité de la formation, au risque de mettre en difficulté cette formation. Actuellement, elle recrute massivement des candidats déjà titulaires de titres identiques ou de niveau supérieur ; ce qui ne répond pas aux objectifs de la licence professionnelle.

Le conseil de perfectionnement récemment mis en place doit définir une stratégie visant à accompagner l'établissement de cette formation et dans l'évolution de la licence professionnelle dans sa finalité pour une insertion professionnelle immédiate.